



Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)

Actualisation de l'analyse financière

Avril 2024

Table des matières

01	Contexte	4
02	Portée de l'étude	7
03	Méthodologie d'estimation des bénéfices	9
04	Présentation des résultats	11

Contexte

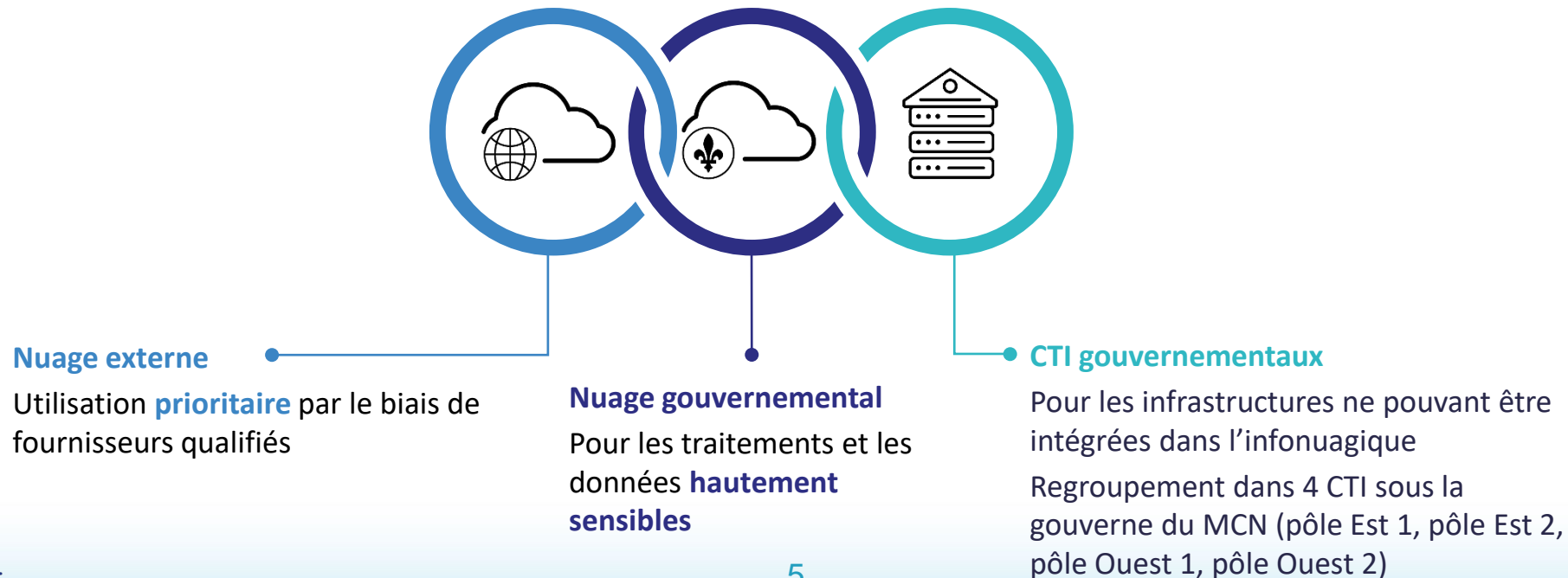
Contexte

- Dans le cadre du décret 596-2020, qui remplace le décret 38-2019, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) s'est vu confier le mandat de coordonner le Programme de consolidation des centres de traitement informatique et d'optimisation du traitement et du stockage des données gouvernementales (Programme).
- Le contexte a évolué depuis le début du Programme (économie, moyens technologiques, expertise).
- Un mandat a été octroyé en novembre 2023 à la firme KPMG afin d'appuyer le MCN dans l'actualisation de l'analyse financière.
- La portée du mandat confié à KPMG comprend les activités suivantes :
 - La projection des coûts du Programme pour le MCN;
 - La projection des coûts des travaux pour les organismes publics (OP) et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et certains établissements identifiés des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur (REES);
 - L'évaluation des coûts d'exploitation attribuables au Programme ainsi que ses bénéfices.
- Les projections financières, lesquelles sont au bénéfice du MCN, présentées dans ce document ont été évaluées par la firme KPMG dans le cadre du mandat de novembre 2023, terminé en avril 2024.

L'objectif du PCCTI

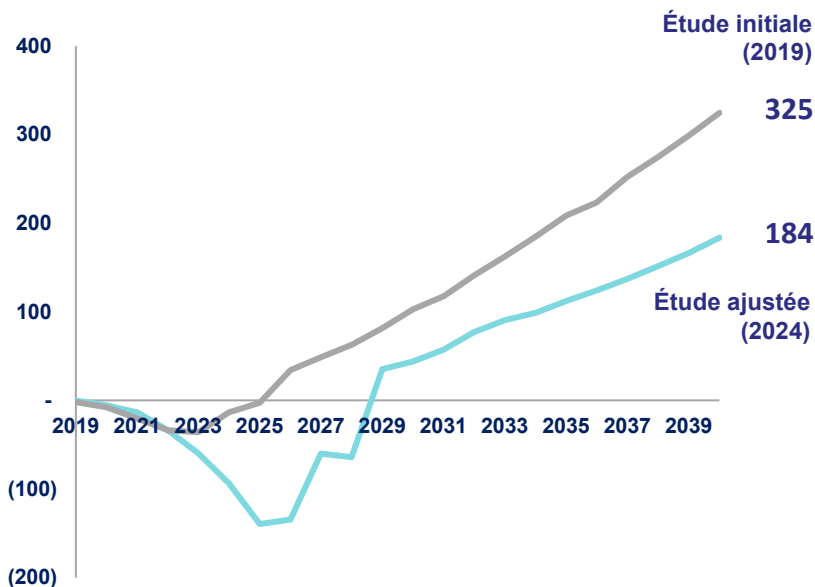
Le Programme a pour objectif de réduire significativement le nombre de centres de traitement informatique en :

- Déplaçant prioritairement le traitement et le stockage des OP ainsi que des établissements des réseaux vers les offres de services de nuages externes qualifiées par le Courtier en infonuagique (Courtier);
- Mettant en place un nuage gouvernemental (Nuage gouvernemental du Québec) utilisé pour les actifs des OP nécessitant une protection accrue;
- Regroupant les systèmes qui ne sont pas compatibles à l'infonuagique vers un des quatre centres de traitement informatique (CTI) sous la responsabilité du MCN.



Comparaison avec l'étude initiale (2019)

Projections des bénéfices du PCCTI (En millions \$ CAD)



Projections budgétaires du PCCTI (En millions \$ CAD)

Type de coûts	Étude initiale	Étude ajustée	Différence
Total en \$	324,8	372,0	(47,2)
Dossier d'affaires	0,46	0,50	(0,04)
Coûts du programme – MCN	241,1	177,6	63,5
Nuage gouvernemental	95,2	37,4	57,8
Mise à niveau des CTI	35,7	59,5	(23,8)
Autres coûts - MCN	56,2	56,7	(0,5)
Contingence	54,0	24,0	30,0
Migration des charges	83,2	193,9	(110,7)

Explication de la différence

- Le montant de 83,2 M\$ de migration des charges était sous-évalué en 2019 :
- La **montée en compétences** du personnel est plus importante que prévue initialement et plusieurs entités réalisent une **transformation** plutôt qu'une migration de type « soulever et déplacer » (*lift and shift*) seulement, ce qui est plus coûteux.
- L'avancée du projet a permis aux entités de fournir **des estimations de coûts plus précises**.

Les bénéfices comptables de projet de 100 M\$ se réaliseront en 2034, soit quatre ans plus tard que dans l'étude de 2019.

Portée de l'étude

Portée de l'étude

Évaluer la rentabilité du PCCTI en comparant les coûts du statu quo (sans PCCTI) avec les coûts de migration et autres coûts qui découlent du Programme.

Les tâches à réaliser dans cette étude étaient de :



Déterminer les **coûts en lien avec le statu quo** en analysant les coûts actuels des entités gouvernementales, en évaluant leur plausibilité et en estimant l'évolution de coûts jusqu'en 2040.



Estimer les **coûts de consolidation et d'exploitation actuels des organismes publics et réseaux** (coûts de migration, nuage gouvernemental et infonuagique publique) et leur évolution au cours du Programme ainsi que sur une période de dix ans suivant la fin de Programme.



Calculer les économies de coûts du PCCTI en comparant les coûts du statu quo aux coûts attribuables à la consolidation.

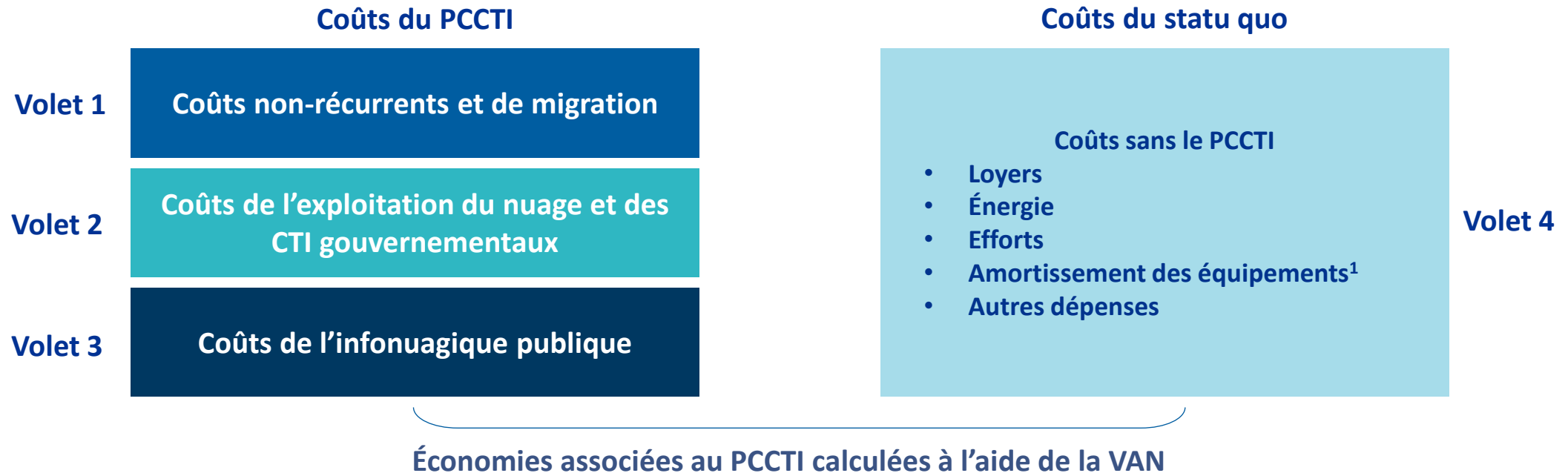


Établir la valeur actualisée nette (VAN) du projet à partir des bénéfices calculés.

Méthodologie d'estimation des bénéfices

Méthodologie d'estimation des bénéfices

Le projet a été séparé en quatre volets de travail, trois permettant d'estimer les coûts du PCCTI et un permettant d'estimer les coûts totaux actuels.

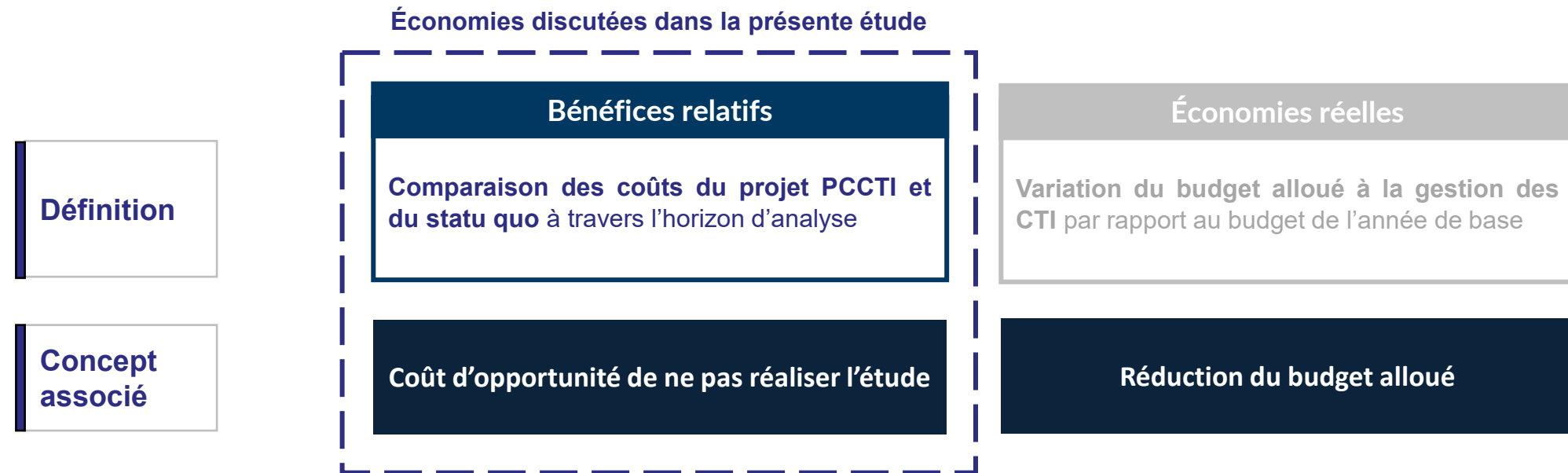


Comparaison des coûts du statu quo avec les coûts de projet du PCCTI afin d'obtenir les bénéfices du projet

Présentation des résultats

Concept de bénéfices relatifs et d'économies réelles

La présente étude met en lumière les bénéfices qui seront réalisés dans le futur. Il faut noter que ces bénéfices ne sont pas une entrée d'argent supplémentaire pour le gouvernement, mais représentent plutôt les coûts évités relativement à ne pas réaliser cette consolidation.



Les bénéfices discutés dans cette étude ne représentent PAS une entrée d'argent dans les coffres de l'État, mais plutôt une économie de coûts futurs.

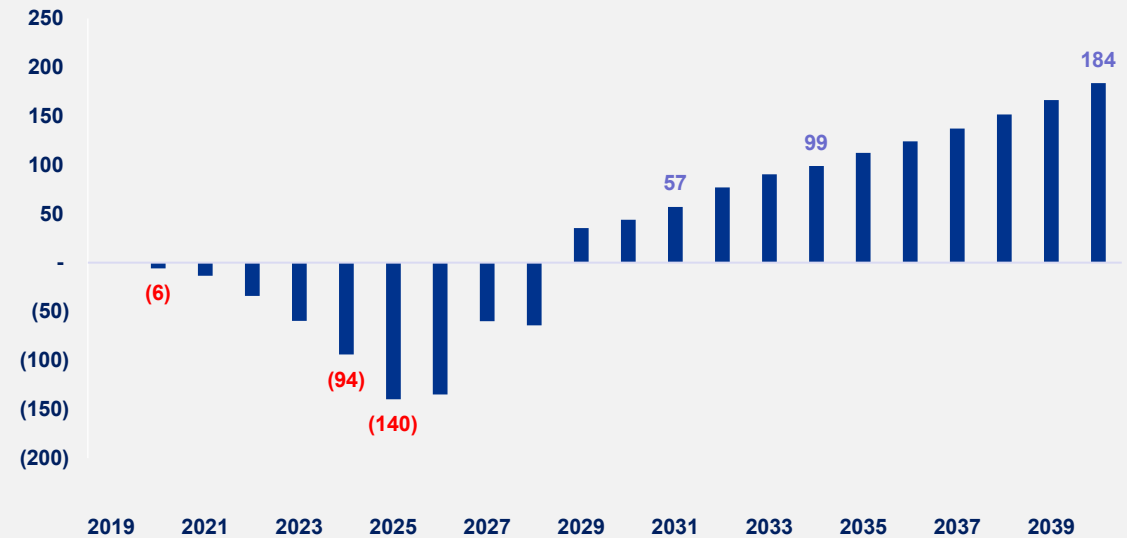
Valeur actuelle nette et bénéfices du PCCTI

L'analyse réalisée s'échelonne entre 2019 et 2040. Toutes les métriques de rentabilité sont présentées sur cet horizon.

Coûts PCCTI (20 ans)		6 118 M\$
Coûts du statu quo (20 ans)		6 793 M\$
Bénéfices comptables cumulatifs		675 M\$
Bénéfices comptables annuels		2031 : 57 M\$ 2040 : 184 M\$
VAN flux monétaires		(28 M\$)

Bénéfices comptables du projet

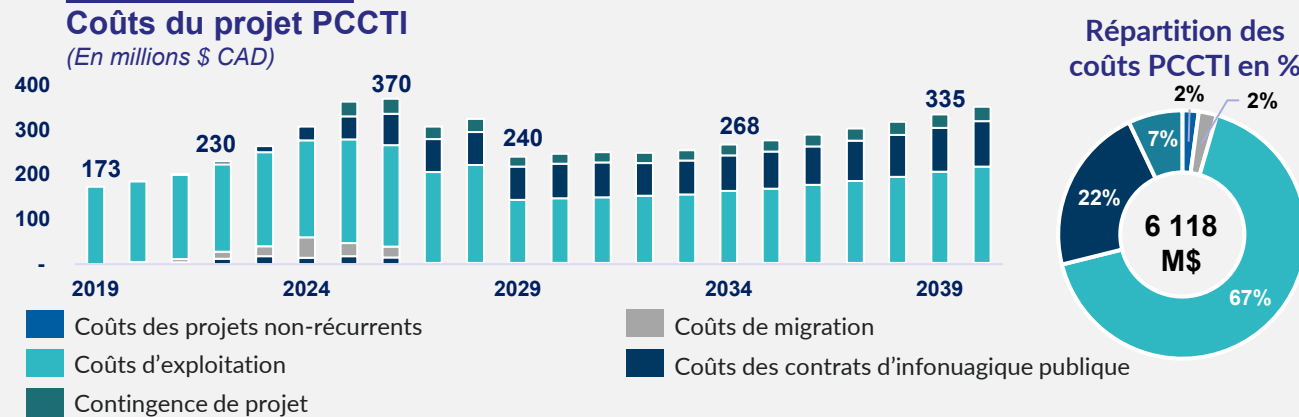
(En millions \$ CAD)



Selon le scénario de référence, le bénéfice comptable le plus bas dans les 20 prochaines années est en 2025, avec un solde négatif de 140 M\$. Le bénéfice comptable devient positif en 2029 et atteint 184 M\$ en 2040.

Coûts et répartition des coûts du PCCTI et du statu quo

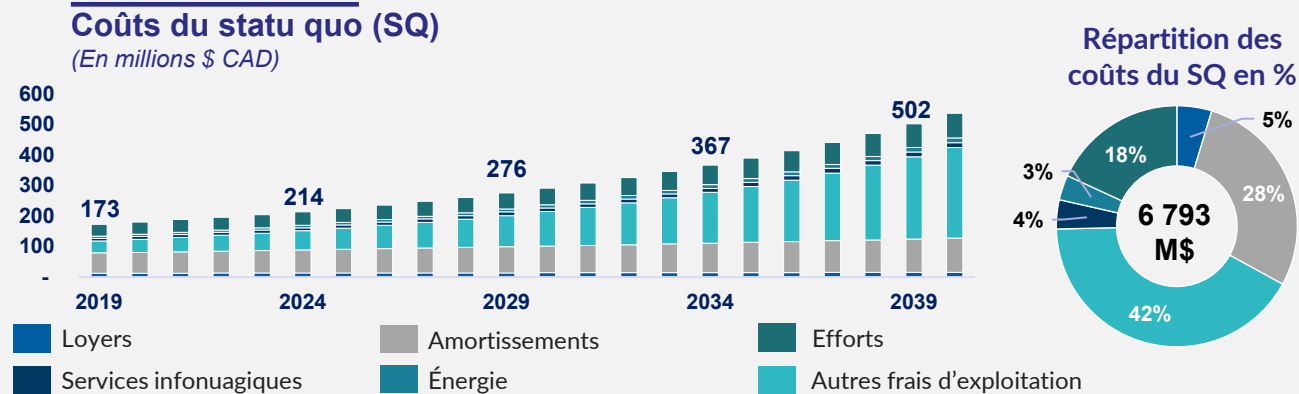
Coûts du PCCTI (en M\$)



Faits saillants

- L'investissement initial dans le PCCTI est nettement supérieur dans les premières années afin de supporter la migration;
- La tendance est inversée dès 2029 où les économies réalisées par le PCCTI deviennent positives;
- Au-delà de l'horizon d'analyse, les bénéfices continueront de croître au profit du PCCTI.

Coûts du statu quo (en M\$)



Résultats d'analyses de sensibilité

Variation de la sensibilité

	Variation
Coûts de base des projets du programme non-récurrent	+/- 5 %
Coûts de base migration	+/- 5 %
Taux de résiduel appliqué sur le taux initial pour le volet d'exploitation , plafonné à 100 %	+/- 20 %
Coûts de contrats d'infonuagique	+/- 20 %

Bénéfices comptables par année – 2023-2040

(En millions \$ CAD)

